



Acteur PRAP 2S – ALM

*Maintien et Actualisation des
Compétences (MAC) –*

*Acteur de la Prévention des Risques liés
à l'Activité Physique dans le secteur
Sanitaire et Social*

Conforme au Référentiel INRS V9 01/2021





OBJECTIFS :

À l'issue de la formation, l'acteur PRAP aura la capacité de maintenir et d'actualiser ses compétences afin de rester force de proposition en matière d'évaluation des risques professionnels dans son établissement.

Il vérifiera et réactualisera sa capacité à :

- Identifier les risques de son métier en lien avec le document unique,
- Observer, décrire et analyser sa situation de travail,
- Proposer des pistes de solutions adaptées et actualisées.

Il sera amené à mettre en œuvre ces compétences :

- Sur son poste de travail,
- Avec les autres acteurs PRAP,
- Avec le formateur ou son encadrement de proximité,

Afin de poursuivre activement sa participation au projet de prévention de son établissement

CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION :

Les formations font l'objet d'une déclaration et d'un enregistrement obligatoire dans un outil de gestion national.

La formation comporte une certification validée pour une période de 24 mois.

Formateur certifié INRS.

PRÉREQUIS :

Être titulaire d'un certificat PRAP 2S – ALM en cours de validité.

PUBLIC CONCERNÉ :

Tous salariés du secteur sanitaire et social, titulaires du certificat PRAP 2S – ALM, souhaitant maintenir et actualiser leurs compétences.



DURÉE PÉDAGOGIQUE :

La durée minimale réglementaire est de 14 heures en présentiel,

Nombre de stagiaires : maximum 10 participants pour des raisons pédagogiques

CONTENU DE LA FORMATION :

- Retour d'expérience des participants sur l'application de la démarche PRAP dans leur établissement.
- Actualisation des connaissances en prévention des risques professionnels (réglementation, enjeux, organisation de la prévention).
- Révision et approfondissement de l'analyse de la situation de travail avec la grille INRS ITAMaMi.
- Actualisation des connaissances en anatomie, physiologie, TMS et facteurs de risques.
- Réinvestissement des Principes de Sécurité Physique et d'Économie d'Effort (PSPEE).
- Révision des 10 déplacements naturels recensés par l'INRS et du schéma décisionnel.
- Pratique de l'accompagnement à la mobilité avec aides techniques.
- Préparation aux épreuves certificatives (théorique et pratique).



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS :

Les méthodes pédagogiques sont en alternance théoriques et pratiques (heuristique, applicative, explicative).

Moyens matériels mis à disposition :

- 1 fauteuil roulant à accoudoirs escamotables pour 4 ou 5 stagiaires,
- 1 lit médicalisé électrique pour 4 ou 5 stagiaires,
- Disques de pivotement, planches de transfert, draps de rehaussement,
- Matériel de verticalisation (lève-personne, guidon de transfert...),
- Canne, déambulateur,
- Salle de formation équipée avec vidéoprojecteur,
- Vidéos pédagogiques et supports numériques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluations formatives : réalisées tout au long de la formation, via échanges, exercices pratiques et mises en situation.

Évaluations certificatives :

- Épreuve écrite (40 minutes) : observation et analyse d'une situation de travail à l'aide de la grille INRS ITAMaMi.
- Épreuve pratique (10 minutes) : réalisation d'un déplacement naturel en situation, selon le schéma décisionnel et avec aides techniques si nécessaires.

VALIDATION ET CERTIFICATION :

La réussite aux épreuves certificatives permet la prolongation de la validité du certificat d'acteur PRAP 2S – ALM pour une durée de 24 mois.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Notre organisme de formation s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin de répondre au mieux à leurs besoins, nous invitons les participants concernés à nous signaler toute situation particulière en amont de la formation. Nous étudierons ensemble les adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles nécessaires (supports adaptés, accessibilité des locaux, rythme de formation, accompagnement spécifique, etc.), en lien avec nos partenaires spécialisés si besoin.

Tarifs :

INTER-ENTREPRISE : Sur devis

INTRA-ENTREPRISE : Sur mesure

